Image not found or type unknown

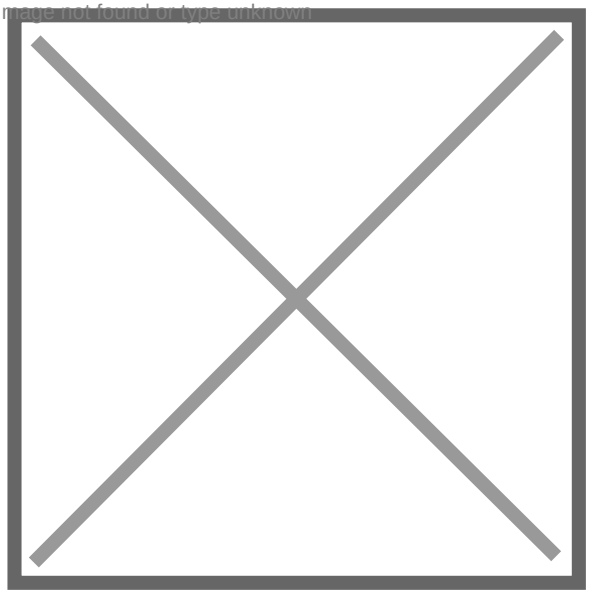

Résiliation des cours minerves

Par **anna68200**, le **05/02/2013** à **13:13**

bonjour!
je suis inscrite au cours minerve depuis janvier 2012 je passe par une période difficile je n'ai plus les moyens pourles payer je sens qu'ils m'ont arnaquer les conseillers sont là au début jusqu'à ce que tu signe le fameux contrat qui t'handicape aprés.Je leur ai envoyé une lettre(recommandé) de résiliation et un justificatif pour prouver que la seule personne qui me finançait cette formation est morte eh oui je leur ai meme envoyé l'acte de décés de mon père ils ont refusé aprés ils m'ont fait un nouveau tarifs pendant 6 moi mais là de nouveau je suis dans une situation délicate je suis étudiante et je ne travaille pas. SVP aidez moi je ne sais pas quoi faire j'ai regardé les messages(de ce forum)des gens qui étaient dans la meme situation que moi qu'ils étaient harcelés au téléphone,menacés,...mais je veux connaitre la suite que faire aprés avoir arreté de les payer, ne pas répondre au téléphone,ni mails nilettres, menaces,... moi j'aime pas les problèmes déjàs ceux de mes études me casse la tete!svpppppp répondez moi.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés